



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 13/07/2017  
Reçu en préfecture le 13/07/2017  
Affiché le **13 JUL. 2017**  
ID : 039-283900017-20170629-C2017\_22-DE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 29 juin 2017**

Membres en exercice : 22  
Présents : 12  
Procurations : 4  
Nombre de votants : 16  
Votes pour : 16  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
14/06/2017

**Délibération n° C 2017-22**

**Adoption du procès-verbal de la séance du 14 février 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf juin, à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Arnaud GILLET, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Jura, excusé.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Monique FANTINI, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Bernard AMIENS, Cyrille BRERO, Michel ECARNOT, François GODIN, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléants :

Excusés : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Hélène PELISSARD ; Messieurs Jean-Michel BROCARD, Jean-Daniel MAIRE, Claude PILLOUD.

Procurations : Madame Christine RIOTTE a donné procuration à Monsieur René MOLIN, Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER a donné procuration à Madame Françoise VESPA, Madame Chantal TORCK a donné procuration à Madame Natacha BOURGEOIS, Monsieur Daniel BOURGEOIS a donné procuration à Monsieur Bernard AMIENS.

Secrétaire de séance : Madame Natacha BOURGEOIS.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin-Commandante Annabelle CARRON ; Messieurs le Lieutenant-Colonel Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET, Jean-Luc LAVIER.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY, l'Adjudant-Chef Jérôme GUYON.

Assistaient également à cette séance : Madame Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement des Unités Territoriales), Arnaud GILLET (Directeur du Cabinet du Préfet), le Lieutenant-Colonel Nicolas MARILLET (Chef d'Etat-Major), le Commandant Thibaut NIDERLENDER (Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel), Monsieur Jean-François GAILLARD (Conseiller Technique) était excusé.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-57 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration en vigueur, adopté par délibération n° C 2015-11 du 12 mai 2015, en particulier son article 9 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-26 du 15 décembre 2016, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 14 février 2017 ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

Le procès-verbal de la séance du 14 février 2017 a été envoyé le 29 mars 2017 aux membres titulaires et suppléants du CASDIS.

***Si ce document n'appelle pas d'observations il nous est demandé de bien vouloir l'adopter.***

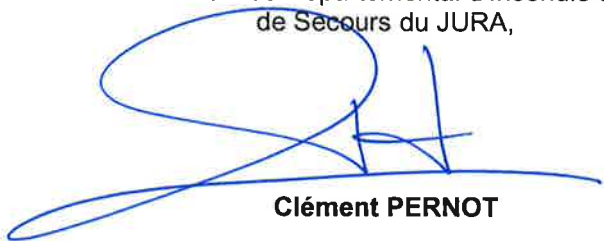
---

### **DECISION N° C 2017-22 DU 29 JUIN 2017**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 14 février 2017.**

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le 13 JUIL. 2017  
Affiché le 13 JUIL. 2017  
Publié au RA du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017



**Clément PERNOT**